L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 29 NOVEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont le soussigné revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour rentes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 3e jour de décembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contribuer à la collection des taxes accusées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 24ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet remboursement de tous les frais.

ST. UPERY, BERNARD — Taxe de 1880, montant à.....$13 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Champs Elysées, Pauxis, Chartres et Royale, désigné comme les Nos. 12 de l'Ilot No. 126, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 90 pieds de profondeur.

SABATIER, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Colombus, Rousseau et St. Claude, désigné comme les Nos. 12 de l'Ilot No. 378, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Columbus sur 80 pieds de profondeur.

SHAFER, J. M. — Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Josephine, désigné comme les Nos. 12 de l'Ilot No. 563; le dit demi du lot No. 12 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY— Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Union et Prosper, désigné comme les Nos. 17 de l'Ilot No. 265; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue Prieur sur 95 pieds de profondeur.

SHAER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme les Nos. 16 de l'Ilot No. 265; le dit lot No. 16 mesure 50 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

SHAER, VICTORIA— Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Champs Elysées, Pauxis, Chartres et Royale, désigné comme les Nos. 12 de l'Ilot No. 126, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 90 pieds de profondeur.

SABATIER, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Colombus, Rousseau et St. Claude, désigné comme les Nos. 12 de l'Ilot No. 378, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Colombus sur 80 pieds de profondeur.

SHAFER, J. M. — Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Josephine, désigné comme les Nos. 12 de l'Ilot No. 563; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-orléans et mesure 64 pieds de face à la rue Solidelle sur 100 pieds de profondeur.

STAER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à.....$6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme les Nos. 16 de l'Ilot No. 265; le dit lot No. 16 mesure 50 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Habana, Waraw et Loi, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1462; la dite portion mesure 75 pieds de face à la rue Habana sur 175 pieds à l'arrière sur 113 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hagatelle, Hope et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Loi sur 150 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Loi, Hagatelle, Hope et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Loi sur 150 pieds de profondeur.

SANDER, JOHN A. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gravier, Lizardi, Marais et Urquhart, désignés comme trois lots de l'Ilot No. 457.

SAMPSON, SUC. C. C. — Taxe de 1880, montant à.....$5 4

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Habana, Waraw et Loi, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1462; la dite portion mesure 75 pieds de face à la rue Habana sur 175 pieds à l'arrière sur 113 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C. — Taxe de 1880, montant à.....$7 2

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Habana, l'Avenue Landreu, les rues Hope et Dusis, désigné comme l'Ilot (et améliorations) No. 1342; le dit lot (et améliorations) No. 1342 mesure 319 pieds sur 220 pieds.

SCHWARTZBERGER, MICHAEL— Taxe de 1880, montant à.....$1 8

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Union, Bagatelle, Hope et Duels, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1543; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 160 pieds de profondeur.

SARRAZIN, ARNAUD—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par la Route St. Jean, les rues Florida, Encampment et Savage, désigné comme les Nos. 5 de l'Ilot No. 36; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur 75 pieds de profondeur.

ST. MARTIN, PAUL—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Loi, Bagatelle et St. Antoine, désignés comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion forme l'encoignure des rues Bagatelle et Loi et mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Loi, Bagatelle et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Loi sur 150 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 4

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Habana, Waraw et Loi, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1462; la dite portion mesure 75 pieds de face à la rue Habana sur 175 pieds à l'arrière sur 113 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C. — Taxe de 1880, montant à.....$7 2

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Habana, l'Avenue Landreu, les rues Hope et Dusis, désigné comme l'Ilot (et améliorations) No. 1342; le dit lot (et améliorations) No. 1342 mesure 319 pieds sur 220 pieds.

SCHWARTZBERGER, MICHAEL— Taxe de 1880, montant à.....$1 8

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Union, Bagatelle, Hope et Duels, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1543; la dite portion mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 160 pieds de profondeur.

SANARENS, J. B. — Taxe de 1880, montant à.....$1 70

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Union, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme les No. 17 de l'Ilot No. 265; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue Prieur sur 95 pieds de profondeur.

SHAER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Claiborne, Union et Prosper, désigné comme les No. 17 de l'Ilot No. 265; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue Prieur sur 95 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$12 10

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Claiborne, Union et Prosper, désignés comme les Nos. 16 de l'Ilot No. 265; le dit lot No. 16 mesure 50 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Celestine, désigné comme une partie du lot No. 4 de l'Ilot No. 38, la dite partie du lot No. 4 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

SAUTON, PIERRE E.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Génie et Libéral, désignés comme les Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 1355; le dite lots Nos. 9 et 10 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, Mme MARGARET— Taxe de 1880, montant à.....$1 5

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorationsqui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochelaus, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 12 et 14 de l'Ilot No. 1197; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 92 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochelaus.

SCHWAGER, Mme MARGARET— Taxe de 1880, montant à.....$1

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, D'Abadie, Allées Rousselin et la rue Bergerais, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1230; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 120 pieds de profondeur.

SCHAFFER, Vve W. F. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Tricou, Dolery et Royale, désignée comme une portion de l'Ilot No. 206; la dite portion de terre mesure 56 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

SCHROEDER, D. F.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Royale, Tricou, Dolery et Dauphine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 206; la dite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARTIN, Mme BARTHOLOMEW—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Verton, Madison, Arts et Foyer, désignés comme lots Nos. 21 à 26 de l'Ilot No. 1215; les dits lots Nos. 21 à 26 formeut l'encoignure des rues Verton et Madison.

STARAT, JOSEPH ou SCHLEROTH—Taxe de 18-0, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Pieté, Lesseps, Romperts et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'Ilot No. 309; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Piete sur 120 pieds de profondeur.

SANDER, JOHN A. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gravier, Lizardi, Marais et Urquhart, désignés comme trois lots de l'Ilot No. 457.

SCHANTZ, G., ET O. STOLL—Taxe de 1880, montant à.....75c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Désiré, Rhoire, Robertson et Claiborne, désignées comme lots Nos. 8 à 12 de l'Ilot No. 657; les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARC, A. CORNEILLE— Taxe de 1880, montant à.....$6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bouton, Gordon, Josephine et Celestine, désigné comme l'Ilot No. 861; le dit lot No. 861 mesure 341 pieds sur 303 pieds.

SHREBER, E. N. — Taxe de 1880, montant à.....5c

Vingt-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gordon, Mourns, Josephine et Celestine, désignés comme vingt-huit lots de l'Ilot No. 902; les dits vingt-huit lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Gordon sur 126 pieds de profondeur.

SALZEMANN, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laharpe, Claiborne, Robertson et Lesseps, désigné comme lot No. 12 de l'Ilot No. 1456; le dit lot No. 12 mesure 82 pieds de face à la rue Laharpe sur 141 pieds de profondeur.

SCHREIBER, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robertson, Union, Bagatelle et Villiers, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 620; le lot No. 13 mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 64 pieds de profondeur; le lot No. 14 forme l'encoignure des rues Union et Robertson et mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 60 pieds de profondeur.

SCHEA, RICHARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Proseper, St. Antoine, Bagatelle et Claiborne, désigné comme lot No. 10 de l'Ilot No. 754; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Prospor sur 160 pieds de profondeur.

SCHEA, RICHARD—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Prosper et Claiborne, désigné comme lot No. 10 de l'Ilot No. 753; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

STEWART, Vve JAS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 90

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Jumonville, Dupleissis, Calo et Solon, désigné comme l'Ilot No. 2062.

SADLER, O. W.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par la Route de Gentilly, la rue Kapinsade, la rue de St. Jean, la rue Lesseps, désigné comme les Nos. 23 et 30 de la dite rue de la Route de Gentilly sur 120 pieds de profondeur.

SAINE, ALPHONSE—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Piété, Desiré, Roman et Magistrat, désigné comme un demi de l'Ilot No. 1307 mesure 120 pieds sur 341 pieds.

SCHWARTZ, ANT.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Piété, Desiré, Roman et Magistrat, désignés comme les Nos. 13-7 de l'Ilot No. 1307 mesure 120 pieds sur 341 pieds.

SCHWARTZ, W. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'Ilot No. 2661.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'Ilot No. 2661.

SAUTON, PIERRE E.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Génie et Libéral, désignés comme les Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 1355; le dite lots Nos. 9 et 10 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, Mme MARGARET— Taxe de 1880, montant à.....$1 5

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorationsqui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochelaus, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 12 et 14 de l'Ilot No. 1197; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 92 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochelaus.

SCHWAGER, Mme MARGARET— Taxe de 1880, montant à.....$1

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, D'Abadie, Allées Rousselin et la rue Bergerais, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1230; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 120 pieds de profondeur.

SCHWARTZBERGER, MICHAEL— Taxe de 1880, montant à.....$1 8

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Union, Bagatelle, Hope et Duels, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1543; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 160 pieds de profondeur.

SCHWAGER, Mme MARGARET— Taxe de 1880, montant à.....$1

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, D'Abadie, Allées Rousselin et la rue Bergerais, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1230; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 120 pieds de profondeur.

SCHWAGER, Vve VICTOR— Taxe de 1880, montant à.....$2

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochelaus, D'Abadie et Tonti, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1197; la dite portion mesure 60 pieds de face à la rue Rochelaus sur une profondeur de 120 pieds d'un côté et 60 pieds de l'autre côté.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$7

Quatre certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par la rues Francois, Clamps-Elysées et Pauxis, désignés comme 4 lots de l'Ilot No. 1230; les dits lots forment l'encoignure des rues Francois et Pauxis et mesurent 128 pieds de face à la rue Francois sur 120 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorationsqui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Verton, Antonia, St. Antoine et Magistrat, désignés comme 8 lots de l'Ilot No. 1229.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$4

Huit certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St. Antoine, Josephine et Celestine, désignés comme une partie du lot No. 4 de l'Ilot No. 1302; les dits lots mesurent ensemble 160 pieds de face à la rue St. Antoine sur 120 pieds de profondeur.

SAUTON, PIERRE E.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, Hope et St. Antoine, désignés comme les Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 1355; le dite lots Nos. 9 et 10 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHAFER, Vve W. F. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Tricou, Dolery et Royale, désignée comme une portion de l'Ilot No. 206; la dite portion de terre mesure 56 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

SCHROEDER, D. F.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Esperons, Manoir-ville, Plaisir et Ne Plus Ultra, désignée comme l'Ilot No. 2275.

SPERRORY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Verton, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 30 de l'Ilot No. 225; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Audry sur 162 pieds de profondeur.

STARAT, JOSEPH ou SCHLEROTH—Taxe de 18-0, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Pieté, Lesseps, Romperts et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'Ilot No. 309; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Piete sur 120 pieds de profondeur.

SANDER, JOHN A. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gravier, Lizardi, Marais et Urquhart, désignés comme deux-tiers de l'Ilot No. 2236.

SHELLY, MARTHA—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Vertone, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 18 de l'Ilot No. 1205; le dit lot No. 18 mesure 23 pieds de face à la rue Verton et 80 pieds à l'arriere sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et 106 pieds de autre côté.

ST. PEROL, W. E. F.—Taxe de 1880, montant à.....20c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St. Bernard, Antonia, Verton et Magistrat, désigné comme lot No. 21 de l'Ilot No. 1302; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

STERLINO, B.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bertrand, Dorgenois et Desmazelles, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Rochelaus sur 110 pieds de profondeur.

SEPTIN, P. ET J. MARIGNY—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roman, Desire, Robertson et Claiborne, désignée comme lot No. 12 de l'Ilot No. 1456; le dit lot No. 12 mesure 82 pieds de face à la rue Laharpe sur 141 pieds de, rofondeur.

STERLING, HERITIERS DE ROSA — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roman, Desire, Robertson et Claiborne, désignée comme lot No. 11 de l'Ilot No. 1456; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur.

STEHL, A. — Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, Union, Hope et Duels, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 1360; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SENNETTE, VEUVE J. — Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roman, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme lot No. 7 de l'Ilot No. 1264, le dit lot mesure 126 pieds de face à la rue Loi sur 102 pieds de profondeur.

SCHEFFER, PHILIP—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par la Route de Gentilly, la rue Kapinsade, la rue de St. Jean et la rue Lesseps, désigné comme les Nos. 1324 à 1329; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la Route de Gentilly sur 120 pieds de profondeur.

SCHENCK, MARTIN—Taxe de 1880, montant à.....60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par la rue Castiglione, l'avenue St. Bernard, les rues Clay et Dupré, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1572; la dite portion mesure 64 pieds de face à la rue Castiglione sur 140 pieds de profondeur.

SHELLY, MARTHA—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Vertone, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 18 de l'Ilot No. 1205; le dit lot No. 18 mesure 23 pieds de face à la rue Verton et 80 pieds à l'arriere sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et 106 pieds de l'autre côté.

SCHANTZ, G., ET O. STOLL—Taxe de 1880, montant à.....75c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Désiré, Rhoire, Robertson et Claiborne, désignées comme lots Nos. 8 à 12 de l'Ilot No. 657; les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARC, A. CORNEILLE— Taxe de 1880, montant à.....$6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Antonia, Verton et Magistrat, désigné comme lot No. 21 de l'Ilot No. 1302; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

STERLINO, B.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bertrand, Dorgenois et Desmazelles, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Rochelaus sur 110 pieds de profondeur.

SEPTIN, P. ET J. MARIGNY—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roman, Desire, Robertson et Claiborne, désignée comme lot No. 12 de l'Ilot No. 1456; le dit lot No. 12 mesure 82 pieds de face à la rue Laharpe sur 141 pieds de, rofondeur.

STEHL, A. — Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, Union, Hope et Duels, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 1360; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SENNETTE, VEUVE J. — Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Lesseps, Romperts et St. Claude, désignée comme lot No. 7 de l'Ilot No. 1264, le dit lot mesure 126 pieds de face à la rue Loi sur 102 pieds de profondeur.

SCHERROY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Louis, Claude, Verton et Forte, désignés comme lots Nos. 1 à 17 de l'Ilot No. 1226.

SERRORY, LOUIS A.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Deux-tiers d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Marais, Frans, Fl. Ferdinand et Pauxis, désignée comme lot No. 6 de l'Ilot No. 635; le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face à la rue Marais sur 171 pieds de profondeur.

SCHERROY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y tr